

Ecrit par le 19 décembre 2025

Certification internationale pour le centre des congrès du palais des papes



Le centre des congrès du palais des papes et l'espace Jeanne Laurent à Avignon viennent d'obtenir <u>la certification ISO 20121</u>. Créée à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres en 2012, elle est destinée aux activités événementielles intégrant les principes du développement durable dans l'organisation d'évènements réguliers ou ponctuels de tous types (compétition sportive, exposition, séminaire...). Elle atteste tout particulièrement de la gestion durable de l'organisation : consommation d'eau et d'énergie, choix des fournisseurs, sécurité des employés...

« Cette certification vient récompenser les efforts déployés depuis plusieurs années par les équipes pour intégrer pleinement les principes du développement durable dans l'organisation des événements, se félicite <u>Avignon Tourisme</u>, structure en charge de la gestion du centre de congrès de la cité des papes. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources, de la réduction des impacts environnementaux, de l'accessibilité ou des relations avec les parties prenantes locales, toutes les dimensions ont été prises en compte pour atteindre un haut niveau d'exigence. »

19 décembre 2025 |



Ecrit par le 19 décembre 2025

Préservation du patrimoine et attachement au territoire

« Cette certification ISO 20121 est une étape majeure qui confirme notre volonté d'inscrire nos activités événementielles dans une démarche responsable, durable et porteuse de sens, complète <u>Florence Jullian</u>, directrice commerciale d'Avignon congrès-expo. Elle reflète également notre attachement au territoire d'Avignon et à la préservation de son patrimoine exceptionnel. »

« Avec cette certification, le palais des papes, monument emblématique classé au patrimoine mondial de l'Unesco, renforce sa position. »

« Adoptée dans la continuité des engagements RSE du territoire, cette démarche s'appuie sur une gouvernance partagée, une écoute des publics, et des actions concrètes comme : réduire l'impact environnemental de nos évènements, limiter les déchets générés par les événements, favoriser l'inclusion et l'accessibilité pour tous, soutenir l'économie locale et les parties prenantes de notre territoire ainsi qu'intégrer des pratiques durables dans notre fonctionnement quotidien, poursuit Avignon Tourisme. Avec cette certification, le palais des papes, monument emblématique classé au patrimoine mondial de l'Unesco, renforce sa position en tant que lieu d'accueil d'événements d'envergure internationale engagés dans la transition écologique. »